

APPROCHES SOCIO-HISTORIQUES

Renaud Payre, Gilles Pollet

in Laurie Boussaguet *et al.*, *Dictionnaire des politiques publiques*

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « [Références](#) »

2014 | pages 98 à 106

ISBN 9782724615500

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-publiques--9782724615500-page-98.htm>

Pour citer cet article :

Renaud Payre, Gilles Pollet, « Approches socio-historiques », *in* Laurie Boussaguet *et al.*, *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « [Références](#) », 2014 (4^e éd.), p. 98-106.

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

APPROCHES SOCIO-HISTORIQUES

Si l'on considère les sciences sociales, au sens de Jean-Claude Passeron [1991], comme des sciences fondamentalement historiques, toute interaction sociale à étudier se trouve forcément située dans le temps ainsi que dans l'espace physique et social. Il apparaît également que la scientificité d'une démarche de sciences sociales repose alors avant tout sur la capacité d'exemplification, à partir d'un protocole d'enquête rigoureux, explicité et objectivé, conditions mêmes d'un possible espace de controverse scientifique. Dans un tel cadre analytique, où histoire et sociologie sont

« épistémologiquement indiscernables », la question des approches proprement historiques des politiques publiques n'a donc tout simplement aucun sens. Pourtant, il faut reconnaître que l'analyse des politiques publiques s'est historiquement constituée et développée en grande partie hors de ce même champ des sciences sociales. Il existe par ailleurs, à l'intérieur des sciences sociales, des postures intellectuelles, des modes particuliers de construction des objets scientifiques, des méthodologies enfin qui se relient à des habitus professionnels, à des impensés disciplinaires, à des « tours de main », différenciés et liés en bonne partie à des positions et des stratégies elles-mêmes différentes dans le champ académique. C'est dans le cadre de la tradition de sociologie historique nord-américaine que les premières approches historiques de l'État et des institutions publiques ont en fait d'abord été développées. Un tournant socio-historique et empirique dans l'analyse des politiques publiques, en décalage par rapport à cette première perspective plutôt macro-sociologique et théorique, s'est ensuite opéré. Ce renouvellement des questionnements sur l'État et les formes du gouvernement va impliquer un déplacement du regard et une exigence méthodologique qui contribueront à fonder les bases d'une véritable science sociale de l'action publique.

LA TRADITION DE SOCIOLOGIE HISTORIQUE, L'ANALYSE DE L'ÉTAT ET DES INSTITUTIONS PUBLIQUES

L'analyse des politiques publiques se caractérise, à l'origine, par une série de modèles analytiques, de types de problématisation et de recherches qui négligent en bonne partie la dimension proprement historique des processus étudiés et n'appartiennent pas à l'univers des sciences sociales. Les travaux issus des études de *public administration*, de gestion et de management public recèlent

notamment de nombreuses dimensions normatives et prescriptives. L'ambiance intellectuelle de l'après-guerre dominée par le fonctionnalisme, puis par le systémisme, détermine le regard de la majorité des chercheurs. Ces derniers postulent que les politiques publiques se caractérisent par une forme de décision rationnelle et relativement linéaire des autorités publiques, assimilées à des acteurs individuels dotés d'une rationalité propre de type *homo oeconomicus*. Ils proposent alors des grilles de lecture assez formalistes et le plus souvent a-historiques (voir à ce titre la fameuse grille de Jones et ses succédanés). La volonté d'adopter le même régime épistémologique que les sciences exactes tend même à faire « oublier que tout fait politique est aussi un fait historique et réciproquement » [Déloye, 1996, p. 21].

De fait, c'est plutôt dans la tradition de sociologie historique nord-américaine qu'il faut aller chercher un regard qui intègre la dimension diachronique des phénomènes observés, y compris sur un temps long. La question de la sociogenèse et du développement des États contemporains et des formes de l'action collective permet dès lors à la sociologie historique de croiser le chemin de l'analyse de politiques publiques. Les perspectives développées se caractérisent par une approche macro-sociologique et comparative, avec des études s'étalant sur plusieurs siècles (cf. les « classiques » : Anderson, Eisenstadt, Wallerstein, Moore, Tilly, Skocpol...). Les notions d'États forts ou faibles, la question de la plus ou moins grande autonomie des acteurs politico-administratifs, celle des formes de régulation politique à l'œuvre, la notion de répertoires d'action collective [Tilly, 1986] fournissent toutefois des pistes de réflexion stimulantes pour les analystes de l'action publique [Labourier et Trom, 2003]. Mais cette approche débouche quelquefois sur une volonté typologique un peu trop systématique et aboutit à gommer les effets de contexte et l'historicité même des processus

étudiés. Beaucoup de travaux sont fréquemment réalisés à partir de données agrégées, souvent de seconde main, avec un nombre important de variables, sans que l'on sache toujours vraiment si l'on travaille sur des données comparables, voire sur des objets qui renvoient à des réponses partiellement différentes à des questions elles-mêmes construites de manière largement différenciées [Merrien, 1997]. Le courant plus récent du néo-institutionnalisme historique n'échappe pas tout à fait à ce style de critiques [Hall et Taylor, 1997]. Il ne s'intéresse d'ailleurs pas à l'histoire, au sens propre du terme, mais bien aux processus de changement et aux contraintes que le passé et la dépendance aux sentiers institutionnels empruntés (*path dependence*) peuvent provoquer sur l'action présente.

UN TOURNANT SOCIO-HISTORIQUE DANS L'ANALYSE DE L'ACTION PUBLIQUE ?

Le tournant socio-historique dans l'analyse de l'action publique – au sens de la mise en œuvre d'une véritable démarche de science historique – se repère, quant à lui, à travers une série d'analyses sectorielles circonscrites et souvent nationales. Elles vont permettre de préciser le regard et d'entrer dans une étude fine des types d'interactions qui sous-tendent les formes mêmes de l'action publique dans différents contextes historiques [Skocpol, 1992, pour les États-Unis]. À quoi il faut ajouter une série de recherches au fondement d'une nouvelle spécialité, pluridisciplinaire, développée avant tout dans les départements d'histoire des universités nord-américaines : la *policy history* (voir le *Journal of Policy History* édité par le département de science politique de l'Université Saint-Louis du Missouri et fondé par le professeur d'histoire Donald T. Critchlow). Donald T. Critchlow s'est notamment

intéressé aux *think tanks* états-uniens, à travers une étude sur la célèbre Brookings Institution entre 1916 et 1952. Il montre combien l'action de cette dernière fut essentielle dans la conception et la mise en œuvre de – ou au contraire l'opposition à – nombre de programmes de politiques publiques qui marquèrent fortement la période et la nation américaine. Les impératifs majeurs de professionnalisation et de spécialisation intra-disciplinaires inhérents à ce courant de la *Policy History* sont complètement en phase avec les évolutions récentes de la sociologie historique illustrées par la démarche socio-historique française.

En effet, en France, le tournant socio-historique de la science politique représente sans aucun doute une seconde phase de sociologisation de la discipline qui intervient après la rupture tentée, à partir des années 1970, par les tenants d'une sociologie critique inspirée des travaux de Pierre Bourdieu. Toutefois, dans le domaine de l'analyse des politiques publiques, c'est davantage la sociologie des organisations, dans sa dimension de sociologie de l'action publique [Grémion, 1976 ; Thoenig et Ashford, 1980] qui a ouvert la voie à une science sociale de l'action publique pleinement assumée. Il reste à s'interroger sur les raisons d'une telle différence de référents, mais aussi sur ses incidences en termes de théories de l'acteur mobilisées et de construction des objets scientifiques.

Depuis la fin des années 1980, on a de fait assisté à un net renouvellement du dialogue entre histoire, sciences sociales et science politique. L'approche qui en résulte tend à rompre avec la mobilisation érudite des travaux historiques en science politique – le sempiternel chapitre historique des thèses et ouvrages de science politique – mais aussi avec les travaux originels de la macro-sociologie historique d'origine nord-américaine. La démarche porte ainsi davantage sur des objets circonscrits notamment du point de vue chronologique et sociologique. Ce changement d'objet et de regard

apparaît directement lié à un renouvellement des méthodes : le rapport au terrain, l'invention des sources, l'exploitation d'archives ou de matériaux de première main sont désormais au centre des enquêtes. Cette posture consiste à renouer, plus ou moins explicitement, avec une vision, méthodologiquement rigoureuse, de sciences sociales épistémologiquement unifiées. Ces travaux de socio-histoire se caractérisent d'abord par un effort de problématisation, avec la mobilisation classique de paradigmes et d'outils d'analyse des sciences sociales, puis par la mise en place d'un protocole d'enquête précis et, enfin, par la délimitation et l'objectivation d'un corpus de sources et l'exploitation prioritaire de matériaux de première main, archivistiques et documentaires. Ces enquêtes socio-historiques proposent également une démarche réflexive et critique du travail de recherche en présentant les ficelles des enquêtes, les procédures concrètes de recueil de données et de conduite de la recherche [Buton et Mariot, 2009].

Les processus analysés sont alors mis au jour par une sociologie interprétative, compréhensive, attentive aux points de vue des acteurs et qui met en avant l'étude des fondements culturels, sociaux, politiques et stratégiques des situations et contextes étudiés, sans *doxa* analytique *a priori*.

RENOUVELER L'ANALYSE DE L'ÉTAT ET DU GOUVERNEMENT

La perspective socio-historienne a contribué à imposer une nouvelle approche de l'étatisation entendue comme processus de « mise en administration » de la société. Les travaux socio-historiques proposent notamment un renouvellement de la posture institutionnaliste et cherchent à ouvrir la « boîte noire » de l'État en examinant les différentes figures concrètes qu'il a pu prendre notamment au cours des deux siècles précédents. Dans une

perspective largement inspirée de la sociologie des organisations, l'État est ici entendu comme un ensemble d'acteurs individuels et collectifs. Il est saisi à travers ses pratiques, figures et usages concrets, *via* l'analyse des configurations et interactions entre acteurs locaux et nationaux, centraux et périphériques, et même publics et privés. Cette question de l'étatisation de la société a été concrètement abordée par, entre autres, l'étude de la sociogenèse et du développement des politiques sociales et de ce qui est communément dénommé l'État providence : retraites [Skocpol, 1992 ; Dumons et Pollet, 1994], assistance publique [Renard, 1995 ; Buton, 2009] et assurances sociales, chômage [Salais *et al.*, 1999 ; Topalov, 1994], culture [Dubois, 1999], etc. À travers ces différentes politiques sociales, l'ambition reste bien d'étudier de nouvelles formes de régulation de la société par le politique. Ces enquêtes ont aussi souvent conduit des socio-historiens à investir l'analyse des gouvernements locaux, en particulier des « gouvernements municipaux en action » et, plus largement, des types de structuration entre espace politique municipal et espace national [Dumons et Pollet, 2003]. La perspective analytique permet de se défaire du double carcan qui consiste à n'envisager le pouvoir municipal qu'à travers une relation verticale nouée avec l'État, à ne considérer son histoire qu'à partir d'un regard rétrospectif et téléologique. Le détour historique permet aussi de scruter la genèse de circulation d'hommes, de savoirs, d'innovations entre municipalités [Saunier, 2003 ; Payre, 2007] et dans le cadre d'un espace transnational. Sur le plan de la méthode, les approches qualitatives et quantitatives peuvent être croisées notamment à travers des analyses en termes de réseaux, des enquêtes sociographiques et des plongées prosopographiques.

Enfin, une perspective de socio-histoire des sciences et savoirs de gouvernement a connu ces dernières années un réel développement

[Ihl, Kaluszynski et Pollet, 2003 ; Payre et Vanneuville, 2003]. L'ensemble de ces sciences, instruments de gouvernement et savoir-faire qui participent directement à la rationalisation de l'action politico-administrative, est étudié en tant que produits construits et imposés par des groupes sociaux. Il s'agit alors de mettre en évidence l'incorporation de ce savoir et de ces instruments au sein d'administrations ou d'institutions diverses ainsi que leurs éventuelles mobilisations dans l'action. Trois types de chantier ont été ouverts. Un premier porte sur les formes de légitimation de l'action politique et publique (le droit au tournant des XIX^e et XX^e siècles ; la science économique dans les années 1950-1960, etc.). Un deuxième se concentre plus sur les production des savoirs de gouvernement et contribue ainsi à une histoire non disciplinaire des savoirs sur (et pour) le politique. Un troisième, enfin, revient sur les formes de mobilisation et de circulation – entre régions mais aussi entre administrations – de ces savoirs de gouvernement.

Renaud PAYRE et Gilles POLLET

Renvois :

État, Néo-institutionnalisme historique, *Path dependence* (dépendance au chemin emprunté), Sciences de gouvernement, Sociologie de l'action publique.

Bibliographie :

BUTON (François) et MARIOT (Nicolas) (dir.), *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF, 2009.

CRITCHLOW (Donald T.), *The Brookings Institution, 1916-1952. Expertise and the Public Interest in a Democratic Society*, Dekalb (Ill.), Northern Illinois University Press, 1985.

DÉLOYE (Yves), *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 1996.

HALL (Peter A.) et TAYLOR (Rosemary C. R.), « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », *Revue française de science politique*, 47 (3-4), juin-août 1997, p. 469-496.

LABORIER (Pascale) et TROM (Dany) (dir.), *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF, 2003.

PASSERON (Jean-Claude), *Le Raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991.

SKOCPOL (Theda), *Protecting Soldiers and Mothers : The Political Origins of Social Policy in the United States*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1992.

TILLY (Charles), *La France conteste. De 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.